

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-34 Constitution d'une provision pour risques et charges.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE-ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDRY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOLETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-34 Constitution d'une provision pour risques et charges.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2321-2,

Dans le cadre du passage de la nomenclature comptable M14 à la nomenclature comptable M57, le syndicat mixte Valor'Aisne a délibéré le 10 juillet 2020 afin d'appliquer, par anticipation, la nomenclature M57 au 1er janvier 2023.

En date du 10 mars 2023, l'assemblée délibérante du syndicat a adopté le Règlement Budgétaire et Financier qui prévoit, dans sa partie 1-B - IV « Les Provisions et dépréciations » le régime appliqué des provisions, à savoir le régime de droit commun des provisions : la semi budgétisation.

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, et malgré les relances répétées du syndicat auprès d'EDF, aucune facturation n'a été émise par le fournisseur d'énergie.

Dans le cadre de ses besoins en électricité pour ses sites d'exploitation, le syndicat mixte de traitement des déchets et assimilés de l'Aisne, Valor'Aisne, a adhéré au groupement de commandes « Fourniture et acheminement d'électricité » dont le coordonnateur est l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne, basé 1 rue Turgot à Laon (02000).

Au titre de ce marché à bons de commandes, les comptes d'acheminement d'électricité de Valor'Aisne sont les suivants :

- Contrat : 30000410600574 (Faubourg de Leuilly)
- Contrat : 5004251111972991 (Urvillers)
- Contrat : 30000411631400 (Villeneuve-Saint-Germain)
- Contrat : 50049168886207 (Tergnier – Evolis)
- Contrat : 04148769833393 (Laon – Siège social)

Depuis le début de l'année 2023, et malgré les multiples relances auprès du fournisseur d'énergie EDF, aucune facture relative à la fourniture et à l'acheminement d'électricité 2023 liée aux marchés subséquents 2023 n'a été réceptionnée.

L'exercice budgétaire 2023 s'achevant, et faute de réceptionner les factures, il convient de provisionner le montant estimé de la consommation électrique pour l'ensemble des sites du syndicat. L'évaluation repose sur une estimation de la consommation x tarif appliqué, duquel est déduit de « l'amortisseur électricité ».

Au regard du montant estimé, et inscrit au moment du Budget Primitif 2023, il est proposé de provisionner au compte 6815, Chapitre 68, la somme de 962 000 € H.T, sur la base d'une consommation totale estimée à 2 405 000 KWH au tarif moyen de 0,40 € / KWH, amortisseur électricité déduit.

Afin de pouvoir provisionner cette somme, il est proposé d'adopter la **décision modificative n° 3** suivante :

Section de Fonctionnement – Dépenses		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
011 – 60612	Energie – Electricité	- 962 000 €
TOTAL Chapitre 011	Charges à caractère Général	- 962 000 €
68-6815	Dotations pour risques et charges de fonctionnement	962 000 €
TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	962 000 €

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** de constituer une provision pour risques et charges pour un montant de 962 000 €.
- **Approuve** la décision modificative n° 3.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Eric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-35 Budget / Opérations patrimoniales d'ordre budgétaire / Décision Modificative n°4.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSissoons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGONN Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-35 Budget / Opérations patrimoniales d'ordre budgétaire / Décision Modificative n°4.

Conformément à l'instruction budgétaire M57, les crédits d'études d'investissement, portés à l'actif au compte 2031 « Frais d'études », doivent faire l'objet d'une réintégration aux chapitres 21 et/ou 23 (Section d'investissement – dépenses) lorsqu'ils précèdent à la réalisation effective ou l'acquisition d'équipement.

Ces mouvements sont des opérations d'ordre budgétaire (opérations patrimoniales) qui n'ont aucune incidence financière.

Il convient donc, par décision modificative n° 4, de procéder à ces réintégrations d'études au compte budgétaire définitif des opérations patrimoniales réalisées.

Section investissement – dépenses			
Chapitre	Article	Libellé	Montant budgétaire
041	21531	Constructions – Bâtiments publics	2 691 €

Section investissement – recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant budgétaire
041	2031	Frais d'études	2 691 €

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Approuve** la décision modificative n° 4.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Éric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-36 Décision Modificative Budgétaire n°5 – Charges de personnel.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-36 Décision Modificative Budgétaire n°5 – Charges de personnel.

Au cours de l'année 2023, par décret en date du 29 juin 2023, la valeur du point d'indice pour les agents publics a été revalorisée de 1.5% à compter du 1^{er} juillet 2023.

De plus, ce décret a attribué des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418.

Cette attribution de points supplémentaires (jusqu'à 9 points), tout comme la revalorisation du point d'indice susvisée, n'avaient pas été intégrées au Budget Primitif 2024 dans la mesure où ces dispositions ont été portées à notre connaissance postérieurement.

A ces dépenses non prévues, le Budget Primitif prévoyait le financement de 30 samedis travaillés maximum sur le site d'Urvillers. Au bilan de l'année 2023, ce sont bien 30 samedis qui auront été travaillés sur le site d'Urvillers auxquels il convient d'ajouter 2 samedis travaillés sur l'unité de tri de Villeneuve-Saint-Germain.

Il convient d'abonder la somme de 40 000 € sur le chapitre budgétaire 012 « Charges de personnel » par Décision Modificative n°5 suivante :

Section de Fonctionnement – Dépenses		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
012 – 6488	Autres charges	40 000 €
TOTAL CHAPITRE 012	CHARGE DE PERSONNEL	40 000 €
023 - 023	Virement à la section d'investissement	- 40 000 €
TOTAL CHAPITRE 023	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 40 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0 €

Section d'Investissement – Recettes		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
021-021	Virement de la section de fonctionnement	- 40 000 €
TOTAL CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	- 40 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		- 40 000 €

Pour rappel, la section d'investissement a été votée en suréquilibre de 766 430.98 € (avant Décision Modificative n°5).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Adopte** la Décision Modificative n°5 du Budget 2023.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

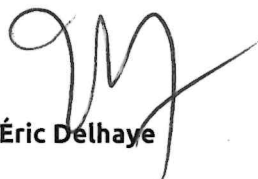
Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-37 Décision Modificative Budgétaire n°6 – Reversement des soutiens CITEO

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOLETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoît PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-37 Décision Modificative Budgétaire n°6 – Reversement des soutiens CITEO

Le montant total des recettes de soutien et de reprise de matériaux, issu des contrats mutualisés gérés par Valor'Aisne pour l'année 2023 pour le compte de ses adhérents dans le cadre de CITEO (dont les montants sont reversés à l'euro près aux collectivités adhérentes) représente 7 668 267 € pour une inscription budgétaire de 5 882 403 €, soit une valorisation des crédits en dépenses mais aussi en recettes de fonctionnement de **1 785 864 €**.

Le détail est présenté ci-dessous :

Soutiens CITEO 2023	BP 2023	Réalisé en date du 19 décembre 2023	Différentiel (Réalisé – BP 2023)
Liquidatif 2022	778 466 €	1 108 613 €	330 147 €
Acomptes trimestriels 2023	2 600 000 €	4 313 100 €	1 713 100 €
Soutien papiers	208 637 €	231 407 €	22 770 €
Reprises matériaux	2 295 300 €	1 916 881 €	- 378 419 €
Reprises flux développement	0 €	98 266 €	98 266 €
TOTAL	5 882 403 €	7 668 267 €	1 785 864 €

Afin de pouvoir verser aux collectivités adhérentes au contrat mutualisé « CITEO » les sommes dues il convient d'ouvrir les crédits nécessaires par décision budgétaire modificative.

Cette décision modificative est neutre financièrement et comptablement pour le syndicat ; il convient d'abonder de 1 785 864 € le chapitre budgétaire 011 « Charges à caractère général » et le chapitre 70 « Produits des services » par décision modificative n°6 suivante :

Section de Fonctionnement – Dépenses		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
011-6288	Autres dépenses	1 785 864 €
TOTAL CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 785 864 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 785 864 €

Section de Fonctionnement – Recettes		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
7088-70	Autres produits	1 785 864 €
TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES	1 785 864 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 785 864 €

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Adopte** la Décision Modificative n°6 du Budget 2023.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-38 Ouverture anticipée des crédits budgétaires 2024 (nomenclature comptable M57).

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZYZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRAISSE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTE, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-38 Ouverture anticipée des crédits budgétaires 2024 (nomenclature comptable M57).

Le budget du Syndicat s'exécute du 1^{er} janvier au 31 décembre (année civile). Toutefois, des dispositifs spécifiques permettent d'exécuter le budget avant son adoption.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que l'exécutif de l'entité est en droit, du 1^{er} janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de :

- Mettre en recouvrement les recettes et d'engager,
- De liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- De mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril, l'exécutif de l'entité peut :

- Engager, liquider et mandater **les dépenses d'investissement (hors autorisation de programme)**, sous réserve de l'autorisation donnée précisant le montant et l'affectation des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent et à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette.
- **Pour les dépenses sur Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP)** dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre / opération égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Une délibération doit cependant préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées ventilées par chapitres ou opérations et en dissociant les dépenses hors AP et en AP :

- **Pour les dépenses d'investissement hors AP :**

Chapitres budgétaires / opérations	Crédits votés au Budget Primitif 2023 (hors RAR)	Limite au sens de l'article L.1612-1 du CGCT
Opération 30 – Exploitation – Process - Logistique	1 782 979 €	445 745 €
Opération 31 – Administration Générale	190 000 €	47 500 €
TOTAL	1 972 979 €	493 245 €

- **Pour les dépenses d'investissement sur AP-CP :**

Chapitres budgétaires / opérations	Crédits de Paiement votés en 2023	Limite au sens de l'article L.1612-1 du CGCT
Opération 12 – Ecocentre la Tuilerie	376 653 €	125 551 €
Opération 32 – Plateforme de compostage (EVOLIS)	464 000 €	154 666 €
TOTAL	840 653 €	280 217 €

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Approuve** le montant et l'affectation des dépenses autorisées ventilées par opérations dissociant les dépenses hors AP et en AP.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Eric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-39 Désignation suppléant du représentant de Valor'Aisne à la Commission Consultative Prévention et Gestion des déchets des Hauts-de-France.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRENCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoît PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-39 Désignation suppléant du représentant de Valor'Aisne à la Commission Consultative Prévention et Gestion des déchets des Hauts-de-France.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L111-9 et ses articles L.4251-1 et suivants et R.4251-1 et suivants,

VU le Code de l'environnement, et notamment ses articles R. 541-14 et R. 541-21,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et notamment ses articles 8, 9 et 10,

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et ses articles 69 à 103 du Titre IV « Lutte contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire de la conception des produits à leur recyclage »,

VU la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire,

VU le Décret n°2016-811 du 17 juin 2016 relatif au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD),

VU le décret n°2016-1071 du 3 août 2016 relatif au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET),

VU la délibération n°2016-1758 de la Commission permanente du Conseil Régional du 24 novembre 2016 relative aux modalités d'élaboration du schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires,

VU la délibération n°20170045 du Conseil Régional du 2 février 2017 portant sur l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets des Hauts-de-France,

VU la délibération n°201902456 du Conseil Régional du 12 décembre 2019 approuvant l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets des Hauts-de-France,

VU la délibération n°2020 00689 du Conseil Régional du 30 juin 2020 adoptant le Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Égalité des Territoires des Hauts-de-France et abrogeant le PRPGD,

VU l'arrêté modifié n° 23001597 du 03 mars 2023 du Président du Conseil Régional des Hauts-de-France fixant la composition de la Commission consultative de suivi Prévention et Gestion des déchets des Hauts-de-France,

VU le Règlement Intérieur de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets des Hauts-de-France, adopté en Commission consultative du 15 mai 2017 et notamment son article 5.

Considérant que Monsieur le Président du Syndicat Départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Aisne, Valor'Aisne, est amené à siéger dans la « Commission consultative Prévention et Gestion des déchets » au titre du collège des collectivités compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets, il convient de désigner son suppléant en cas d'empêchement.

Cette commission constitue l'instance de gouvernance du volet déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).
Il est proposé de désigner Monsieur Philippe COZETTE, Directeur Général des Services de Valor'Aisne, en qualité de suppléant.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Approuve** la désignation de Monsieur Philippe COZETTE en qualité de suppléant de Monsieur le Président de Valor'Aisne pour siéger à la Commission Consultative Prévention et Gestion des déchets des Hauts-de-France, l'instance de gouvernance du volet déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-40 Marché VA-23-12 de prestations relative à la location d'engins pour deux centres de traitement de Valor'Aisne.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy Le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER-Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHHAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDRIY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-40 Marché VA-23-12 de prestations relative à la location d'engins pour deux centres de traitement de Valor'Aisne.

Valor'Aisne a publié un marché ayant pour objet la location d'engins de chargement pour deux de ses centres de traitement de déchets ménagers exploités en régie.

Il est composé de 2 lots :

- **Lot 1** : Location de 3 chariots télescopiques - Matériel destiné au centre de tri d'Urvillers (x2) et de Villeneuve-Saint-Germain (x1)
- **Lot 2** : Location de 3 chariots élévateurs frontaux - Matériel destiné au centre de tri d'Urvillers (x2) et de Villeneuve-Saint-Germain (x1)

La consultation est une procédure d'appel d'offres passée en application des articles L2113-10, L2124-1 et L2124-2, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 5 du Code de la Commande Publique.

La consultation n'impose aucune variante obligatoire et aucune variante à la solution de base n'est autorisée. Elle prévoit une prestation supplémentaire obligatoire (l'assurance « bris de machine ») et des prestations supplémentaires facultatives (un dispositif temporisé d'arrêt moteur automatique pour les 2 lots, un inverseur de marche au volant pour le lot 2).

Pour le lot 1, le démarrage prévisionnel des prestations est en juillet 2024. Le marché est conclu jusqu'au 31 juillet 2027. Il peut être reconduit une fois pour une durée de 12 mois supplémentaires.

Pour le lot 2, le démarrage prévisionnel des prestations est en octobre 2024. Le marché est conclu jusqu'au 31 octobre 2027. Il peut être reconduit une fois pour une durée de 12 mois supplémentaires.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le 29 septembre 2023 au JOUE, au BOAMP et sur la plateforme Xmarchés.

La date limite de remise des offres était fixée au 02 novembre 2023 à 12h.

1 seul candidat a remis des offres pour les 2 lots : LA MANUTENTION.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 08 décembre 2023 pour analyser l'offre et attribuer le marché selon les critères définis au règlement de consultation :

- Du prix des prestations (50%) apprécié au regard du DEQ,
- De la valeur technique (40%) appréciée au regard du mémoire technique,
- Du délai de mise à disposition du/des engin(s) (10%),

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le président à signer les pièces du marché ainsi que tout document y afférent, y compris les éventuels avenants :

- Le lot 1 à la société LM – LA MANUTENTION pour un montant de 380 173,50€ HT pour une durée initiale du marché et 501 811,50€ HT pour la durée totale incluant une reconduction de 1 an.
- Le lot 2 à la société LM – LA MANUTENTION pour un montant de 215 876,00€ HT pour une durée initiale du marché et 284 156,00€ HT pour la durée totale incluant une reconduction de 1 an

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-41 Marché 23-14 relatif à la mise à disposition de contenants homologués, le conditionnement, l'enlèvement et le traitement des déchets d'amiante lié collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSÉLIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDRY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-41 Marché 23-14 relatif à la mise à disposition de contenants homologués, le conditionnement, l'enlèvement et le traitement des déchets d'amiante lié collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

Valor'Aisne a lancé une consultation pour des prestations relatives à la mise à disposition de contenants homologués, le conditionnement, l'enlèvement et le traitement des déchets d'amiante lié collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

Valor'Aisne a des besoins de :

- ✓ Prestations de traitement

Et ponctuellement en fonction des déchetteries des prestations suivantes :

- ✓ La fourniture éventuelle de contenants homologués : Grands Récipients pour Vrac (GRV) ou benne avec sac amiante ;
- ✓ Eventuellement le conditionnement des déchets par un agent habilité ;
- ✓ Le transport (y compris le chargement dans le camion) jusqu'au lieu de traitement ;
- ✓ La fourniture et la gestion des EPI

La consultation VA-23-14 est une procédure d'appel d'offres (AO), soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique du 3 décembre 2018 (art. L2113-11, L2124-1, L2124-2, R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14).

Le marché n'est pas alloué par nature de prestation car il s'agit de déchets dangereux et la division en opérations indépendantes rendrait l'exécution des prestations techniquement et réglementairement plus complexe.

Les variantes sont autorisées concernant l'organisation de la prestation, les types de contenants, les méthodes et les lieux de traitement (nombre, nature...) ou encore sur la proposition d'un site de regroupement avant acheminement des déchets d'amiante lié sur les lieux de traitement (à la charge du prestataire).

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum en montant et sans remise en compétition, d'une durée de 4 ans.

Un seul prestataire sera retenu.

Le montant maximum pour la durée totale (4 ans) du marché est de : 334 000,00€ HT.

Le démarrage prévisionnel des prestations est le 1er janvier 2024. Le marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2027 ou plus tôt (avant cette date) si le montant maxi de la durée totale est atteint.

Selon les années antérieures et à titre indicatif, les quantités annuelles estimatives sont les suivantes :

	Durée totale (2024-2027) 4 ans
Traitement	600 T Soit 150 T/an
Transport	20 rotations Soit 5 rotations/an
Fourniture et gestion des EPI	8 unités Soit 2 unités/an
Conditionnement	8 heures Soit 2 heures/an
Fourniture contenant homologué	28 unités Soit 7 unités/an

Sachant qu'un décret d'application relatif à la Responsabilité Elargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) a été publié le 31 décembre 2021, la mise en place d'une filière REP incluant les déchets d'amiante lié pour ces matériaux pourrait devenir effective en cours d'exécution du marché, le marché indique que :

- Le tonnage estimatif pourrait évoluer à la baisse sur toutes ou une partie des déchetteries ;
- Le Syndicat se donne la possibilité de résilier le marché, de plein droit, en cas de modification législative relative à la gestion des déchets d'amiante lié, ou de mise en place d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) assurant leur prise en charge, sur toutes ou une partie des déchetteries. Le prestataire sera alors informé dans un délai de 2 mois minimum, par courrier recommandé, de la date de fin des prestations.

La publication a été envoyée le 26 septembre 2023 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarchés.

La date limite de remise des offres est fixée au 10 novembre 2023 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 10 novembre 2023 – 13h42.

106 dossiers ont été retirés lors de la consultation et 3 entreprises ont remis une offre :

- ARCAVI
- ORTEC
- VEOLIA

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 décembre 2023 pour analyser l'offre et attribuer le marché selon les critères définis au règlement de consultation :

- Le coût du service (60%) apprécié au regard des éléments indiqués dans le Devis Estimatif Quantitatif ;
- La valeur technique (35 %) appréciée au regard du mémoire technique ;
- La performance en matière de protection de l'environnement dans les différentes étapes de la prestation (5%) appréciée au regard du mémoire technique.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le président à signer les pièces du marché avec la société VEOLIA selon les prix suivants :

- Un prix unitaire de mise à disposition d'un contenant incluant la livraison sur le site de collecte de 220,00 € HT pour un big bag, et 497,00 € HT pour une movibenne avec sac ;
- Un prix unitaire de conditionnement des déchets de 383,75 € HT/heure, soit un total de 3 070,00 € HT par prestation de 8h ;
- Un prix forfaitaire de fourniture et gestion des EPI de 650,00 € HT ;
- Un prix forfaitaire de transport de 733,00 € HT/rotation ;
- Un prix unitaire de traitement de 110,00 € HT/tonne.

- Soit un montant estimé de 119 904,00 € HT pour 4 ans ;

POUR RAPPEL : Le montant maximum pour la durée totale (4 ans) du marché est de : 334 000 € HT.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-42 Autorisation du Président à signer l'avenant n°2 à la convention relative au transfert des cartons de déchetteries du SIRTOM du Laonnois (année 2021 et suivantes).

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé

<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDRY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-42 Autorisation du Président à signer l'avenant n°2 à la convention relative au transfert des cartons de déchetteries du SIRTOM du Laonnois (année 2021 et suivantes).

Depuis l'année 2020, Valor'Aisne assure le transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois, par le biais d'une convention payante. En effet, Valor'Aisne dispose de l'équipement (site de Leully avec cellule dédiée aux cartons dans l'ancien centre de tri) et d'une organisation permettant de réaliser cette prestation qui est facturée au Sirtom à hauteur des tonnages transférés.

La convention en cours pour le transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois a été mise en place dès l'année 2021, au tarif unitaire de 30,00€ HT/tonne réceptionnée. Elle a été reconduite en 2022 sans évolution de prix, puis en 2023 avec un avenant faisant évoluer le tarif à 33,71€ HT/tonne réceptionnée depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les opérations de réceptions, pesées et contrôle de la qualité des cartons, sont effectuées par les agents de Valor'Aisne en poste sur le site de Leully. Par contre, la prestation de transfert réclame le recours à un opérateur privé de transport, pour assurer l'acheminement des cartons rechargés en régie vers le centre de mise en balles (qui restera Suez à Saint-Quentin en 2024).

Or la conjoncture économique induit une augmentation des coûts de transport, du fait des frais des équipements, de personnel de conduite et des consommables.

Le tarif unitaire de transfert des cartons est alors proposé à 36,76 € HT/tonne réceptionnée à compter du 1^{er} janvier 2024.

Tarif initial (2021 et 2022)	Tarif 2023 (modifié par avenant)	Tarif de l'avenant dès 2024	Soit une augmentation de (en %)
30,00 € HT/T	33,71€ HT/T	36,76 € HT/T	22,53 % par rapport au tarif initial (2021) 9,05 % par rapport au dernier tarif (2023)

Il est proposé au Comité Syndical de valider cette évolution du tarif de prestation et d'accepter la signature par le Président de Valor'Aisne de l'avenant n° 2 à la convention de transfert.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président de Valor'Aisne à signer l'avenant n°2 à la convention de transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois, sur le site de Laon-Leully, applicable aux tonnes réceptionnées à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-43 Autorisation du Président à signer les documents contractuels nécessaires à la continuité de service de la filière des DEA sur le périmètre de Valor'Aisne à compter du 1er janvier 2024.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé

<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSissoons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHTNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoît PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-43 Autorisation du Président à signer les documents contractuels nécessaires à la continuité de service de la filière des DEA sur le périmètre de Valor'Aisne à compter du 1er janvier 2024.

Les Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) relèvent d'une filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) qui oblige les metteurs sur le marché à prendre en charge la prévention et la gestion des objets devenus déchets.

Le contrat actuel de gestion des DEA collectés par le service public arrive à son terme le 31 décembre 2023 : contrat avec Ecomobilier, devenu Ecomaison, qui était jusque-là le seul Eco-Organisme agréé pour les DEA ménagers.

Valor'Aisne est signataire de ce contrat pour le périmètre de ses collectivités adhérentes, dans le cadre de l'exercice de la compétence traitement des déchets de déchetteries. Le Syndicat se doit alors d'organiser au mieux la continuité de service à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre du nouvel agrément portant sur la période de 6 ans couvrant les années 2024 à 2029, un nouveau cahier des charges de la filière REP a été adopté par l'arrêté interministériel du 12 octobre 2023, publié le 18 octobre 2023 au Journal Officiel. Celui-ci fixe les nouveaux objectifs de la filière (progressifs sur les 6 années) et définit les barèmes de soutiens pour la collecte séparée et non séparée.

Objectif de la filière DEA	2024	2026	2028	Situation 2020/2021
Taux de collecte séparée des DEA (en proportion des quantités mises sur le marché)	45%	48%	51%	30% *
Taux de valorisation des DEA collectés séparément	90%	92%	94%	90*-92**%
Taux de recyclage des DEA collectés séparément	51%	53%	55%	49% **

* Source : données 2020 publiées en octobre 2023 sur le site du ministère de la Transition Ecologique

** Source : rapport Ademe sur la filière DEA en 2021

Ecomaison, Valdelia et Valobat ont fait acte de candidature à l'agrément pour cette période 2024-2029, afin d'organiser opérationnellement l'enlèvement, le tri et le traitement des DEA depuis les points de collecte.

A la date de rédaction du présent projet de délibération, les agréments ne sont pas accordés par l'Etat, mais il semble que plusieurs Eco-Organismes devraient l'obtenir, ce qui implique la création d'un organisme coordonnateur agréé (OCA) afin d'assurer l'équilibre de la filière entre les différents acteurs.

Par anticipation de la délivrance des agréments, un projet de contrat-type unique élaboré avec les Associations représentantes des collectivités est proposé par les Eco-Organismes. Il sera validé par la DGPR, avant de pouvoir être signé par les collectivités. Ce contrat définit les modalités opérationnelles et financières de la prise en charge par les Eco-Organismes agréés, ainsi que des soutiens relatifs aux actions en faveur du réemploi des éléments d'ameublement et de la communication. Le contrat unique garantit les mêmes modalités quel que soit l'Eco-Organisme en charge de la réalisation des opérations.

Par anticipation également, les Eco-Organismes candidats ont effectué une répartition territoriale des contrats Collectivités entre les 3 structures : Ecomaison devrait alors rester gestionnaire des DEA sur le périmètre de Valor'Aisne, en tant qu' « éco-organisme désigné » pour le contrat 2024-2029.

Aussi, afin d'assurer la continuité de service au 1^{er} janvier 2024, et bien que les termes du projet de contrat-type ne soient pas entérinés à ce jour, il est proposé au Comité Syndical d'accepter que le Président signe le contrat-type dès lors que les agréments auront été délivrés et le projet de contrat validé. Il est à noter que le contrat sera porté à la signature de tous les Eco-Organismes agréés (du fait de leur coordination) et non uniquement à celle de l'organisme désigné.

Il s'avère aussi que le projet de contrat décrit de nouvelles modalités de collecte des DEA avec la mise en place d'un tri par matériaux. L'organisation opérationnelle en déchetteries pourra ou devra évoluer pour permettre le maintien de la collecte des éléments d'ameublement.

A ce titre, Valor'Aisne informe et conseille ses collectivités membres, dans l'objectif de déployer les modalités répondant à la filière et adaptées aux sites de collecte.

A défaut de pouvoir fournir la présente délibération aux futurs Eco-Organismes avant l'échéance du 22/12/2023 fixée par les acteurs de la filière, la continuité du service sera assurée au 1^{er} janvier prochain à partir du moment où Valor'Aisne fournit avant le 22/12/2023 une lettre d'engagement prévoyant ladite délibération syndicale. Cette lettre d'engagement signée du Président a fait l'objet d'un accord des membres du Bureau Syndical réunis le 08/12/2023.

Pour autant, face à l'incertitude du calendrier de finalisation des procédures d'agrément et de validation du contrat-type, il est proposé de prévoir la signature éventuelle d'un avenant au contrat actuel d'Ecomaison. En effet, l'arrêté du 18 octobre 2023 portant cahier des charges de la filière DEA ouvre la possibilité à un Eco-Organisme actuel (antérieur à 2024, soit Ecomaison pour nous) qui serait agréé de nouveau au-delà de 2024, de prolonger par avenant ses contrats avec les collectivités, jusqu'à la signature d'un nouveau contrat basé sur le nouveau cahier des charges. Cette disposition est aussi envisagée dans le cas de l'agrément d'un ou de plusieurs Eco-Organismes, avec un équilibre moyen dans l'attente de la mise en place du Coordonnateur le cas échéant.

En cas de procédure impliquant une signature électronique (du nouveau contrat ou de l'avenant au contrat actuel), le Comité Syndical accepte que le Président désigne un représentant qui engagera la signature au nom du Syndicat.

Dans tous les cas de figure, si le délai de signature de l'acte et le calendrier des instances le permettent, le nouveau contrat-type fera l'objet d'une présentation ultérieure en Comité Syndical afin de pouvoir en apprécier les termes et de pouvoir délibérer en faveur de sa signature si celle-ci peut intervenir au-delà du 1^{er} janvier prochain.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président de Valor'Aisne à signer le contrat avec le/les EcoOrganisme(s) agréé(s) pour la filière des Déchets d'Éléments d'Ameublement pour la période 2024-2029, ainsi que toutes les pièces relatives à ce nouveau contrat, dès que le document sera validé et disponible à la signature ;

- **Autorise** Monsieur le Président de Valor'Aisne à signer l'avenant au contrat Ecomaison 2019-2023 relatif à la gestion de la filière des Déchets d'Éléments d'Ameublement, si Ecomaison est agréé au-delà de 2024, dans le but d'assurer la continuité du service public jusqu'à la signature du nouveau contrat-type induit par les agréments 2024-2029 ;

- **Autorise** Monsieur le Président à prendre les dispositions nécessaires pour la signature dudit contrat ou dudit avenant par voie électronique.

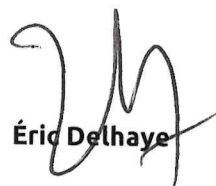
Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-44 Autorisation de signature des contrats de reprise / revente de matériaux.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE-ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHTNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoît PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-44 Autorisation de signature des contrats de reprise / revente de matériaux.

En 2023, Valor'Aisne gère le contrat CAP Citéo mutualisé, dit « Barème F », pour le compte de neuf de ses collectivités adhérentes. A ce titre, le Syndicat choisit les filières de reprise (option Filière, Fédération, ou Individuelle) pour chaque flux, et négocie au mieux les conditions de reprise et de rachat des matériaux issus de ses centres de tri.

Dans ce cadre et depuis 2018, la massification des tonnages mis sur le marché par le biais de ce seul contrat commun a permis d'obtenir des conditions de reprise, techniques et tarifaires, plus intéressantes pour tous. Les collectivités qui n'adhéraient pas au contrat mutualisé ne s'y sont pas trompées et ont signé, en leur nom propre, ces mêmes contrats de reprise dans les conditions négociées par le Syndicat.

A ce jour, le cahier des charges du futur agrément des éco-organismes en charge de la REP Emballages et Papiers n'est pas encore connu. Cependant, il n'est pas envisageable d'attendre le nouvel agrément des éco-organismes et la parution du nouveau contrat « Barème G », pour contractualiser avec les repreneurs et assurer la valorisation des matières issues de nos centres de tri.

C'est pourquoi, fort de son expérience, Valor'Aisne a lancé cette année encore une consultation pour la reprise en 2024 des matériaux issus du tri des centres de tri, pour l'ensemble de ses collectivités adhérentes.

Ces contrats de revente ou de reprise ne relèvent pas de marchés publics car ils génèrent des recettes, et non des dépenses. Néanmoins, une mise en concurrence est bien réalisée et le choix de l'offre la mieux-disante résulte d'une analyse au fonctionnement proche de celle d'un marché public.

Aussi, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer ces contrats.

Le **Bureau Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec PAPREC pour la reprise de l'acier issu des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec ACTECO pour la reprise de l'aluminium et des petits aluminiums issus des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec NORSKE SKOG pour la reprise des papiers (JRM sorte 1.11) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec PAPREC pour la reprise des papiers cartons complexés (PCC sorte 5.03) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec VEOLIA pour la reprise des papiers cartons non complexés (PCNC sorte 5.02, 1.04, 1.05) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec SUEZ pour la reprise des plastiques (PET Clair – PE/PP) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces contrats, y compris leurs éventuels avenants.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

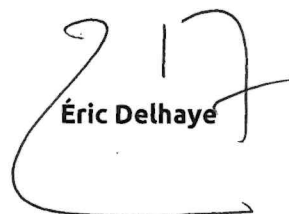
Le Secrétaire de séance

Jean-Marc Weber



Le Président

Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-45 Mise à disposition des véhicules de Valor'Aisne.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORLETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORLETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoît PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-45 Mise à disposition des véhicules de Valor'Aisne.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,
- Vu la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la Fonction Publique Territoriale modifiée par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999,
- Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique,
- Vu la circulaire de l'Etat, DAGEMO/BCG n°97-4 du 5 mai 1997, relative aux conditions d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels des agents, à l'occasion du service,

CONSIDERANT que Valor'Aisne dispose d'un parc automobile dont certains véhicules sont mis à disposition d'agents exerçant des fonctions justifiant le remisage du véhicule de service à leur domicile.

CONSIDERANT que la réglementation actuelle rappelle que la mise à disposition d'un véhicule aux agents de la collectivité doit être encadrée par une délibération de l'assemblée délibérante du Syndicat lorsque l'exercice du mandat ou des fonctions le justifie (article L2123-18-1-1 du CGCT). Cette dernière doit préciser l'ensemble des cas de mises à disposition, et établir un règlement d'utilisation des véhicules formalisant les différentes situations.

Il s'avère nécessaire de préciser les règles, afin de responsabiliser les agents et les élus ayant recours aux véhicules du Syndicat.

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :

- De fixer la liste des emplois pour lesquels au regard un véhicule de fonction est attribué :
 - Aucun emploi n'est concerné au regard de l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1999.
- De fixer la liste des mandats, fonctions et missions ouvrant droit à la possibilité de remisage à domicile :
 - Le Directeur Général des Services,
 - Le Directeur de l'Exploitation,
 - A titre exceptionnel, les agents en mission ponctuelle.
- D'adopter le règlement ci-dessous pour l'attribution d'un véhicule de service, avec remisage.

1) Interdiction de principe du remisage à domicile :

Les véhicules de service mis à disposition des agents du Syndicat sont destinés aux seuls besoins de leur service, et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un usage à des fins personnelles. Il est utilisé uniquement pendant les heures de service et jours d'exercice de leur activité.

Toutefois, pour des raisons de facilités d'organisation, et dans le cadre de leurs missions, certains agents peuvent être autorisés à remiser le véhicule de service à leur domicile.

2) Modalités d'autorisation au remisage d'un véhicule de service :

Dans le cadre de leurs missions, certains agents peuvent exceptionnellement être autorisés par leur directeur à remiser leur véhicule à domicile. L'autorisation de remisage peut être permanente ou ponctuelle, et doit obligatoirement faire l'objet d'un arrêté d'autorisation de remisage à domicile de véhicules de services identifiés.

3) Conditions de remisage :

Dans le cas du remisage à domicile, l'usage privatif du véhicule est strictement interdit. L'agent s'engage à remiser le véhicule sur un emplacement de stationnement autorisé, à le fermer à clé ainsi qu'à dissimuler tout objet contenu dans le véhicule susceptible d'attirer l'attention.

4) Responsabilités :

La loi n°57-1424 du 31 décembre 1957 attribue aux tribunaux judiciaires la compétence pour statuer sur les actions en responsabilité des dommages causés par tout véhicule et dirigées contre une personne morale de droit public qui en a la propriété ou la garde.

L'administration n'est pas tenue de substituer sa responsabilité à celle de son agent, si les dommages occasionnés à la victime sont imputables à une faute personnelle. Après avoir assuré la réparation des dommages, l'administration dispose d'une action récursoire contre son agent si elle estime qu'il avait commis une faute personnelle.

Pendant le remisage à domicile, l'agent est personnellement responsable de tout vol et dégradations, sauf à établir que le vol ou la tentative de vol a eu lieu avec effraction ou violences corporelles. Le récépissé de déclaration de vol aux autorités de police servira de preuve de la non-responsabilité de l'agent.

En matière de contravention ou de délit consécutif à une infraction routière, tout conducteur est soumis au droit commun de la responsabilité. Par conséquent, il encourt les mêmes sanctions pénales que les particuliers conduisant leur propre véhicule. Il doit s'acquitter lui-même des amendes qui lui sont infligées et subir les mêmes peines jusqu'à la suspension de permis ou l'emprisonnement.

Il convient donc que l'agent conducteur signale par écrit à son chef de service/directeur toute contravention dressée à son encontre pendant le service, même en l'absence d'accident. Il doit également signaler la suspension ou l'annulation, même si ces mesures interviennent à l'occasion de la conduite d'un véhicule personnel.

En effet, l'agent, dont le permis de conduire est nécessaire à l'exercice de son activité professionnelle commettrait une faute sanctionnable sur le terrain disciplinaire s'il ne révélait pas à son chef de service la suspension, ou l'annulation de son permis de conduire.

5) Conditions particulières :

En cas d'absences prévues, le véhicule doit rester à la disposition du Syndicat. En cas d'absences imprévues, le véhicule pourra être récupéré par ledit Syndicat.

Par ailleurs, Monsieur le Président, ainsi que le Directeur Général des Services, ont la possibilité de retirer l'autorisation de remisage en cas de non-respect des règles d'utilisation de ces véhicules telles que définies.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Adopte :**

- La liste des emplois attribuant un véhicule de fonction, à néant,
- La liste des mandats, fonctions et missions ouvrant droit à la possibilité de remisage à domicile,
- Le règlement d'attribution d'un véhicule de service, avec remisage.

• **Autorise** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Éric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-46 Modification du tableau des effectifs.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRAUGE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORLETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDRY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-46 Modification du tableau des effectifs.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Par délibération 2018-29 du 29 juin 2018, le Comité Syndical a créé un emploi de Technicien à temps complet pour assurer les missions en lien avec la gestion du contrat CITEO.

L'agent titulaire en poste fait valoir son droit à mutation au 15 décembre 2023, la déclaration de la vacance du poste assortie d'une large publicité a été règlementairement effectuée.

Cependant, considérant les difficultés de recrutement et l'absence à ce jour de candidat titulaire,

Considérant que les fonctionnaires territoriaux ont vocation à occuper les emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant néanmoins l'article 332-14 du code général de la fonction publique territoriale qui autorise le recrutement d'agents contractuels pour assurer la vacance temporaire d'emploi sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Le Président souhaite amender la délibération 2018-29 en précisant que cet emploi sera pourvu soit par un agent titulaire relevant du grade de technicien, soit par un agent non titulaire conformément aux dispositions de L332-14°. Dans ce dernier cas, l'agent non titulaire sera recruté sur un contrat conclu pour une durée déterminée maximale d'un an (renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans si aucun fonctionnaire n'a pu être recruté).

Avancements de grade au titre de l'année 2024 :

Au choix

Les qualités, l'ancienneté des services et les missions confiées ont permis l'inscription aux tableaux annuels d'avancement au grade :

- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (C) : 5 agents

En l'absence de quota, il est proposé au Comité Syndical de créer 5 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (C) à temps complet et de supprimer 5 postes d'Adjoint technique (C) à temps complet.

- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe (C) : 9 agents

Compte tenu du taux de promotion de 50% fixé par délibération, il est proposé au Comité Syndical de créer 5 postes d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe (C) à temps complet et de supprimer 5 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (C) à temps complet.

- Agent de maîtrise principal (C) : 2 agents

Compte tenu du taux de promotion de 50% fixé par délibération, il est proposé au Comité Syndical de créer 1 poste d'Agent de maîtrise principal (C) à temps complet et de supprimer 1 poste d'Agent de maîtrise (C) à temps complet.

- Rédacteur principal de 1^{ère} classe : 1 agent

Compte tenu du taux de promotion de 50% fixé par délibération, il est proposé au Comité Syndical de créer 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe et de supprimer 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Transformation de poste vacant :

- Un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (C) à temps complet est vacant suite au départ en retraite d'un agent.

Afin de faciliter le recrutement, il est proposé au Comité Syndical de supprimer ce poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (C) à temps complet et de créer un poste d'Adjoint Technique à temps complet (C).

Ces modifications n'entraînent pas d'augmentation des effectifs.

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Postes pourvus		Modifications proposées
			Par titulaire	Par non titulaire	
Emploi Fonctionnel					
Directeur Général des Services		1	1		
Directeur Général Adjoint		1			
Sous-total		2	1	0	
Filière Administrative					
Attaché hors classe	A	1	1		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	2		+1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		0	0		-1
Rédacteur	B	3	3		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		
Adjoint administratif	C	6	6		
Sous-total		17	15	0	
Total		19	16		
Filière Technique					
Ingénieur hors classe	A	0			
Ingénieur Principal	A	2	2		
Ingénieur	A	6	2	1	
Technicien ppal 2 ^{ème} classe	B	4	3	1	
Technicien	B	4	2	1	
Agent de maîtrise principal	C	4	4		+1
Agent de maîtrise	C	7	6		-1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	14	14		+5
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	21	21		+5, -5, -1
Adjoint technique	C	44	35	2	-5, +1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe TNC	C	1	1		
Sous-total		107	90	5	
Total Général		126	106	5	

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'aménager le tableau des emplois dans les conditions définies au présent rapport dans le respect des quotas et des lignes directrices de gestion ;
- **Autorise** Monsieur le Président à procéder aux démarches administratives correspondantes ;
- **Précise** que ces cadres d'emploi bénéficieront du régime indemnitaire prévu dans les textes et dans la délibération 2021-25 adoptée par Valor'Aisne le 25 juin 2021 ;
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif du Syndicat au chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance


Jean-Marc Weber

Le Président


Éric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-47 Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent

<p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOULETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-47 Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 4, L. 712-13 et L. 713-2 ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 19 décembre 2023,

Considérant qu'il y a la possibilité de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics territoriaux ayant perçu une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€ sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer le montant forfaitaire de la prime dans le respect du barème et des montants plafonds fixés par le décret du 31 octobre 2023 susvisés ;

Considérant qu'il appartient également à l'assemblée délibérante de déterminer les modalités de versement de cette prime, en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024 ;

Article 1^{er} : Mise en place de la prime

Il est institué une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de Valor'Aisne.

Article 2 : Bénéficiaires

a) Cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire est versée aux fonctionnaires territoriaux ainsi qu'aux agents contractuels de droit public de Valor'Aisne qui remplissent les conditions cumulatives d'éligibilité suivantes :

1. Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale, un établissement public administratif ou un groupement d'intérêt public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
2. Etre employés et rémunérés par un employeur territorial à la date du 30 juin 2023 ;
3. Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période de référence courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

b) Sont exclus du bénéfice de cette prime :

- Les agents contractuels de droit privé ;
- Les vacataires ;
- Les apprentis ;
- Les stagiaires gratifiés ;
- Les personnels éligibles à la prime de partage de la valeur prévue au I de l'article 1^{er} de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022.

Article 3 : Montants forfaitaires de la prime

Cette prime de pouvoir d'achat est versée aux agents publics territoriaux de la collectivité qui remplissent les conditions cumulatives énoncées au point a) de l'article 2 de la présente délibération.

Le montant forfaitaire de la prime est fonction de la rémunération brute perçue par les agents publics territoriaux au titre de la période de référence courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les différents montants forfaitaires sont les suivants :

Niveaux	Rémunérations brutes perçues au titre de la période de référence (du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)	Montants Maximum de la prime (Décret n°2023-1006)	Montants définis pour les agents de la collectivité dans la limite des plafonds réglementaires
I	Inférieure ou égale à 23 700 €	Plafond maximum 800 €	800 €
II	Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	Plafond maximum 700 €	700 €
III	Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	Plafond maximum 600 €	600 €
IV	Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	Plafond maximum 500 €	500 €
V	Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	Plafond maximum 400 €	400 €
VI	Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	Plafond maximum 350 €	350 €
VII	Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	Plafond maximum 300 €	300 €

Article 4 : Détermination du montant de la prime pour certains agents non présents durant la totalité de la période de référence ou ayant changé d'employeur au cours de celle-ci ou étant multi employeurs

a) Lorsque l'agent éligible n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période de référence du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute de l'agent est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

La collectivité proratisé ensuite le montant forfaitaire de la prime selon la quotité de temps de travail et la durée d'emploi de l'agent en application des règles prévues à l'article 5 de la présente délibération.

b) Lorsque l'agent éligible a été employé et rémunéré successivement par plusieurs employeurs publics au cours de la période de référence du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement ou le groupement qui rémunère l'agent à la date du 30 juin 2023.

Dans ce cas de figure, elle calcule le montant de la rémunération brute de référence de l'agent servant ensuite à déterminer le montant forfaitaire de la prime en divisant le montant de la rémunération brute de l'agent par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis en multipliant ce résultat par douze.

Le montant de la prime est proratisé selon la quotité de temps de travail et la durée d'emploi de l'agent en application des règles prévues à l'article 5 de la présente délibération.

c) Lorsque l'agent éligible est employé et rémunéré simultanément par plusieurs employeurs publics à la date du 30 juin 2023, chaque employeur calcule le montant de la rémunération brute de référence de l'agent servant ensuite à déterminer le montant forfaitaire de la prime en divisant le montant de la rémunération brute de l'agent par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis en multipliant ce résultat par douze.

Le montant de la prime est proratisé selon la quotité de temps de travail et la durée d'emploi de l'agent en application des règles prévues à l'article 5 de la présente délibération.

Article 5 : Proratisation du montant forfaitaire de la prime

a) En cas de temps partiel ou de travail à temps non complet sur la période de référence, le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail rémunérée sur la période de référence. Cette quotité correspond à la moyenne des quotités de travail mensuelles rémunérées appliquée aux douze mois de la période de référence.

b) En cas de durée d'emploi réduite impliquant une absence de rémunération sur une partie de la période de référence, le montant de la prime est fixé à proportion de la durée d'emploi rémunérée de l'agent sur la période de référence.

Article 6 : Modalités de versement de la prime

La prime de pouvoir d'achat est versée aux seuls agents publics éligibles qu'elle emploie et rémunère au 30 juin 2023.

Cette prime de pouvoir d'achat sera versée en une seule fois avec le salaire du mois de janvier 2024.

Article 7 : Règles de cumuls

La prime de pouvoir d'achat instituée par la présente délibération sur le fondement du décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 est cumulable avec toute autre prime et indemnité perçue par les agents publics, à l'exception de la prime prévue par le décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics civils de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique hospitalière ainsi que pour les militaires.

Article 8 : Entrée en vigueur

Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur après transmission aux services de l'Etat et publication et/ou notification.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions précisées au présent rapport ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif du Syndicat au chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Eric Delhaye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 DECEMBRE 2023

Date de convocation	27 décembre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Monsieur Jean-Marc WEBER est élu secrétaire de séance.

2023-48 Revalorisation des chèques déjeuner.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE-ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, PÔTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Stéphane LINIER, Monsieur Paul MOUGENOT, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur EUGENE Sébastien, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Madame Véronique LEBEAU, Madame Caroline VARLET, Madame Coralie VENET, Madame Frédérique DRIVIERE, Monsieur Hervé MUZART, Madame Nicole ALLART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Pascal DEMONT, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Bernard BRONCHAIN, Monsieur Jean-Marie CHOMBART, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Monsieur Laurent PENE, Monsieur Jean-François PAGNON, Madame Monique LORLETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Martine BRICOT, Monsieur Benoît BUVRY, Monsieur Philippe DUCAT, Monsieur Claude PHILIPPOT, Monsieur Harry RIVIERE, Monsieur Jean-Maurice ALLUCHON, Madame Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Mathieu FRAISE, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jean-Marie MERLO, Monsieur Philippe PIRE, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Bertrand JONNEAUX, Monsieur Jean-Pierre LOCQUET, Monsieur Christophe PARENT, Monsieur Francis PASSET, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Monsieur Xavier PASSET, Madame Sylvie ROY, Monsieur Claude JACQUIN, Madame Marie-Odile LARCHE, Monsieur Éric MANGIN, Madame Anne MARICOT, Madame Anne MARICOT, Monsieur Mohamed REZZOUKI, Monsieur Jean-Marc SCLAVON, Madame Maryvonne BARBIER, Monsieur Michel CARLIER, Madame Julie CANTOZ, Monsieur Stéphane FRERE, Monsieur Patrice LAZARO, Madame Martine SIMON, Monsieur Dominique CANTOT, Madame DELVAL Yveline, Monsieur Christian POTEAUX, Monsieur André BRANQUART, Monsieur Benoit DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Madame Anne-Benoîte VALIERGUE, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Elie BOUTROY, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Monsieur Roland MORTELLI, Madame Agnès POTEL, Monsieur Alain RACHESBOEUF, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Monsieur Christophe FRANCOIS, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Madame Sylvie ROBERT, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Monsieur Marc COUTEAU, Monsieur Alex DESUMEUR, Monsieur François DRIOUX, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Xavier BRASSET, Monsieur Jean-Marie COUTEAU, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Dominique MATHAUT, Monsieur Alain REYT, Monsieur Jérémy CHOLETTE, Monsieur Jean-Paul RENAUX, Monsieur Jean VAN ISACKER, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Daniel DUMORTIER, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Willy HUYGHE, Monsieur Joël WATEAU, Monsieur Pascal DRUAUX, Monsieur Jean-Luc EGRET, Madame Marinella BRANQUART, Monsieur Jérôme DUVERDIER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Sylvain BOURGEOIS, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Carlos LUCAS, Monsieur Bruno MARCELLIN, Monsieur Benoit PASCARD, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Sébastien SOLARI, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Bruno DECARSIN, Monsieur Christian LESUR.

2023-48 Revalorisation des chèques déjeuner.

Par délibération du 27 mars 2014, le Comité Syndical décidait de porter la valeur faciale du chèque déjeuner à 7,50€ avec prise en charge de Valor'Aisne de 4,50 €.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 19 décembre 2023, les négociations salariales menées avec les organisations syndicales ont abouti à la proposition suivante :

- Augmentation à compter du 1^{er} janvier 2024 de la valeur faciale du chèque déjeuner de 0,50 € ;
- Montant du chèque déjeuner : 8 € ;
- Prise en charge de Valor'Aisne à hauteur de 60% ;
- 1 chèque déjeuner par jour de travail effectif ;
- Agents bénéficiaires : fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, temps partiel, temps non complet : dès le premier jour du mois qui suit la prise de poste ;
- Agents non titulaires de droit public à temps complet : délai de carence de trois mois avec octroi des chèques déjeuner à compter du premier jour du mois qui suit la fin du délai de carence ;
- Agents de droit privé dès la période d'essai terminée ;
- Pour les agents en congés maladie, congés familiaux, de maternité, formation... Le bénéfice des chèques déjeuner est suspendu pendant toute la durée de l'absence.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** de porter à 8 € le montant du chèque déjeuner selon les modalités fixées ci-dessus et ce à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- **Décide** qu'à compter de la même date, la participation de Valor'Aisne sera de 4,80 € par chèque déjeuner ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer une convention, ou tous documents nécessaires à la mise en place de ces chèques déjeuner ;
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits chaque année au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance



Jean-Marc Weber

Le Président



Eric Delhaye